

COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT

PRESS RELEASE

10708/85 (Presse 180)

1045th meeting of the Council

- Budget -

Brussels, 26 and 27 November 1985

President: M. Jean-Claude JUNCKER,
Minister for the Budget
of the Grand Duchy of Luxembourg

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Paul DE KEERSMAEKER State Secretary, European Affairs and Agriculture

Denmark:

Mr Knud-Erik TYGESEN State Secretary, Ministry of Foreign Affairs

Germany:

Mr Hans TIETMEYER State Secretary, Federal Ministry of Finance

Greece:

Mr Yannos PAPANTONIOY State Secretary, Ministry of the National Economy

France:

Mr Henri EMMANUELLI State Secretary with responsibility for the Budget

Ireland:

Mr Jim O'KEFFE Minister of State, Department of Foreign Affairs

Italy:

Mr Carlo FRACANZANI State Secretary, Ministry of the Treasury

Luxembourg:

Mr Jean-Claude JUNCKER Minister for the Budget

Netherlands:

Mr W.F. van EKELEN State Secretary, Ministry of Foreign Affairs

.......

United Kingdom:

Mr Peter BROOKE

Minister of State to the Treasury

o

o

o

Commission:

Mr Henning CHRISTOPHERSEN

Vice-President

o

o

o

The following also attended as observers:

Spain:

Mr José BORRELL

State Secretary,
Ministry of Finance

Portugal:

Mr Rui CARP

State Secretary for the Budget

MEETING BETWEEN A EUROPEAN PARLIAMENT DELEGATION AND THE COUNCIL

After an initial examination of the draft budget as amended by the European Parliament and accompanied by that institution's proposals for modifications, the Council met a European Parliament delegation led by Mr Pierre PFLIMLIN, President of the European Parliament, consisting of Mr Jean-Pierre COT, Chairman of the Committee on Budgets, Mr Richie RYAN, 1st Vice-Chairman of the Committee on Budgets, Sir James SCOTT HOPKINS, 2nd Vice-Chairman of the Committee on Budgets, Mr Efthimios CHRISTODOULOU, Rapporteur on Section III, Mr Heinrich AIGNER, Chairman of the Committee on Budgetary Control, and Mr Jean-Claude PASTY, Mr Olivier D'ORMESSON, Mr Jens-Peter BONDE, Mr Horst LANGES, Mrs Christiane SCRIVENER and Mr VAN DER VRING, Members of the Committee on Budgets.

The two branches of the budgetary authority welcomed the opportunity afforded by this meeting to have a frank and open exchange of views on the specific problems arising in connection with the establishment of the 1986 budget. This dialogue enabled the representatives of the two institutions to narrow the gap between the positions, particularly as regards enlargement and the "cost of the past", adopted by each of them during their respective first readings of the budget.

The Council then held a detailed discussion with a view to acting on the European Parliament's amendments and proposals for modifications, in particular in the light of the concern expressed by that Institution's delegation.

In its second reading of the 1986 draft budget the Council decided, in comparison with its initial reading, to increase payment appropriations by 894,92 MECU and commitment appropriations by 695,77 MECU. These increases cover in particular increased allocations to the Regional and Social Funds to take account of the accession of Spain and Portugal and the "cost of the past" problem.

The ERDF and Social Fund amounts are as follows:

	<u>Draft (1st reading)</u>		<u>Draft (2nd reading)</u>	
	in MECU		in MECU	
	<u>c/a</u>	<u>p/a</u>	<u>c/a</u>	<u>p/a</u>
<u>ERDF</u>	2 705	1 668	3 098	2 063
<u>ESF</u>	2 183	1 447	2 290	1 773

Moreover, in the context of the enlargement of the Community, the Council "asked the Commission to submit in 1986 a preliminary draft supplementary and amending budget to the budgetary authority, as necessary, aimed at attaining the objectives set by the Commission when it proposed a reserve of 250 MECU (in CE) in the 1986 preliminary draft budget".

As for other NCE, the Council accepted the European Parliament's amendments for up to 100 MECU in p/a and 122 MECU in c/a intended in particular for the IMPs, the research sector, food aid, aid to the developing countries of Latin America and Asia, aid for the private agricultural sector in Poland, the positive action programme in South Africa, etc.

In the case of food aid, the Council agreed to the setting up of an emergency reserve; for that purpose, it increased the nominal appropriation proposed by the European Parliament by entering a further 5 MECU for both p/a and c/a.

As for the increase in NCE in the 1986 draft budget compared with 1985, the Council agreed to propose that the European Parliament adopt new commitment and payment rates, namely 14,63% for c/a and 20,5% for p/a. The global rate of increase for all expenditure following the Council's second reading is 14,96% for p/a and 13,17% for c/a.

The table given below compares the results of the various stages of the budgetary procedure.

in MECU

Summary of changes in appropriation totals in the course of
the budgetary procedure for the 1986 financial year

	1	2	3	4	5
COMMITMENTS	85 Budget (published)	P.D.B.	Draft budget (1st reading)	D.B. (1st reading)	Draft budget (2nd reading)
TOTAL EXPENDITURE	<u>30 616</u>	<u>36 359</u>	<u>33 952,3</u>	<u>36 195,5</u>	<u>34 648,05</u>
- Compulsory expenditure	<u>22 321,4</u>	<u>25 812,4</u>	<u>25 174</u>	<u>25 642,2</u>	<u>25 247,9</u>
- Non-compulsory expenditure	<u>8 294,6</u>	<u>10 546,6</u>	<u>8 778,3</u>	<u>10 553,3</u>	<u>9 395,3</u>
PAYMENTS					
TOTAL EXPENDITURE	<u>28 433,1</u>	<u>35 050,6</u>	<u>31 791,1</u>	<u>34 060,6</u>	<u>32 686 ,01</u>
- Compulsory expenditure	<u>22 300,1</u>	<u>26 029</u>	<u>25 257,7</u>	<u>25 741,4</u>	<u>25 331,6</u>
- Non-compulsory expenditure	<u>6 133</u>	<u>9 021,6</u>	<u>6 533,4</u>	<u>8 319,2</u>	<u>7 354,4</u>

Bruxelles, le 25 novembre 1985.
Note Bio (85) 379 aux Bureaux Nationaux
cc. aux membres du Service du Porte-Parole

PREPARATION CONSEIL BUDGET DU 26 NOVEMBRE 1985

(O. von Schwerin)

26.11, 11h. 2eme lecture
17h. concertation avec le P.E.

1. Le P.E. avait en 1ere lecture, le 14.11 reinstaure la plupart des demandes de l'APB de la Commission du 15.6 :
+ 2 milliards d'Ecus, portant le projet de budget du Conseil (31,8 milliards) à 34 milliards (APB Commission : 35 milliards; tout en C.P.).

Le P.E. avait ainsi reinstaure les demandes de la Commission :

- ENTIEREMENT en ce qui concerne L'ELARGISSEMENT (a rappeler l'alerte de M. Christophersen apres 1ere lecture Conseil qui avait reduit de 700 MECUS ce volet : la neutralite budgétaire assurée aux pays adherents était sérieusement en cause);
- A MOITIE, en ce qui concerne le "POIDS DU PASSE"
(c'est-à-dire accumulation des engagements à quelques 10 milliards d'ECUS, dont 4,4 devraient être liquides en 1986).

En ce qui concerne sa MARGE DE MANOEUVRE le P.E. l'a respectée scrupuleusement en ce qui concerne les C.P. (217 MECUS) mais dépasse sensiblement dans les C.E. (ce qui risque selon M. Christophersen d'aggraver encore le problème du déséquilibre entre C.E. et C.P.).

La préparation au Conseil a montré une tendance à honorer les engagements pris vis-à-vis des pays adherents, mais des positions beaucoup plus restrictives au sujet du "poids du passé"

Quant à la marge de manœuvre formelle (taux maximum) du P.E., elle a été réduite sensiblement par le comité budgétaire du Conseil.

Quant à la marge disponible, par exemple un plafond de 1,4% TVA elle s'élève selon le projet du P.E. à 1,772 milliards d'ECUS.

2. Les discussions au Conseil vont se concentrer sur les trois problèmes essentiels définis par M. Christophersen :
1. Elargissement : a rappeler que le Conseil non seulement s'est engagé à assurer la neutralité budgétaire aux deux pays adherents pour les premières années, mais qu'il a déclaré après la première lecture en septembre, de traiter ce problème avec priorité lors de la deuxième lecture.
Le problème de la "réserve pour imprévus" demandée par la Commission se pose dans ce contexte particulièrement.

2. le POIDS DU PASSE : M. Christophersen a souligne l'incoherence des deux institutions (Conseil et P.E.) consistant a augmenter encore les engagements sans augmenter les paiements, ce qui comporte des risques serieux pur l'execution du budget '86, notamment dans le domaine des Fonds Structurels.
3. Marge de manoeuvre et taux maximum : la question notamment si les problemes particuliers (elargissement et poids du passe) restent entierement en dehors de cette marge.

Meme si une nouvelle crise budgétaire comparable a celle de l'annee passé qui conduisait a un rejet du budget parait peu probable, le risque d'une longue discussion controversée parait évident.


Amis des
H. PAEMEN COMEUR///

Bruxelles, le 28 novembre 1985

Note BIO(85)379 (suite 1 et fin) aux Bureaux Nationaux
cc. aux Membres du Service du Porte-Parole

Conseil BUDGET du 26/27 novembre 1985 (O. von SCHWERIN)

Le Conseil sur la 2eme lecture du budget 1986 s'est termine apres 19 heures de negociations ce matin a 5h30 en arretant le projet de budget sur base d'un compromis de la presidence.

Le volume global du projet en deuxieme lecture est pres de 32,7 Mrds ECU en credits de payment, c.a.d. pres de 900 MECU plus eleve que le premier projet du Conseil, mais sensiblement reduit par rapport a l'avant-projet de la Commission (35 Mrds) et au projet du P.E. (34 Mrds ECU).

La solution des problemes-clefs de cette negociation (voir BIO preparation 379):

1. Les incidences financieres de l'ELARGISSEMENT ont ete reglees d'une facon relativement satisfaisante: Contrairement a son premier projet, le Conseil a reinstaure finalement les sommes demandees par la Commission et le P.E. de 416 MUCE (C.P.) pour la dotation du FEDER et du Fonds Social, qui constituent les postes les plus importants pour les pays adherents.

La demande de la Commission d'instaurer une reserve afin de faire face aux developpements imprevus notamment dans le domaine de l'elargissement, n'a pas ete reprise par le Conseil; neanmoins celui-ci demande a la Commission de presenter, en tant que de besoin, un avant-projet de budget supplementaire et rectificatif.

2. Le "POIDS DU PASSE" etait la piece de resistance au Conseil qui finalement a inscrit 400 MUCE, c.a.d. sensiblement moins que demande par le P.E. (1.130) et la Commission (1.670).

A ce sujet le Conseil s'est prononce en faveur d'un echelonnement de la liquidation du "poids du passe" sur une periode plus longue qu'envisage par la Commission.

3. Quant aux amendements votes par le P.E. dans le cadre de sa marge de manoeuvre (217 MECU en C.P.) le Conseil a accepte 100MECU y compris 20 MECU pour les PIM et 5 MECU pour l'aide alimentaire.

Le taux d'augmentation en C.P. est environs 19,5 % c.a.d. presque 3 fois le taux maximum.

Quant au probleme du POIDS DU PASSE proprement dit qui preoccupe particulierement la Commission, c.a.d. l'ecart entre C.P. et C.E. la relation entre les deux categories a ete legerement amelioree par le fait que dans l'ensemble les augmentations en credits de payments (721) est plus importante qu'en credits d'engagements (500).

Ce resultat n'a pu etre atteint qu'apres des negociations tres difficiles - pour la plus grande partie en reunion restreinte - et par decision prise a la majorite qualifiee, le Royaume-Uni et l'Irlande ayant vote contre, bien que avec des motivations divergentes: La premiere delegation en refusant tout depassement du taux maximum, la deuxieme en considerant le resultat global insuffisant notamment en ce qui concerne la dotation des Fonds Structurels.

Les negociations du Conseil etaient precedees par une concertation avec la delegation du P.E. qui s'est deroulee d'une maniere beaucoup plus constructive et approfondie qu'auparavant, notamment en raison du fait que du cote du Conseil non seulement le president mais toutes les delegations sont intervenues dans le debat. Cette amelioration dans le style et dans la substance de la concertation marque sans doute un progres considerable dans les relations entre les deux branches de l'autorite budgetaire et pourrait favoriser un aboutissement plus positif de la procedure budgetaire cette annee par rapport a l'annee dernière.

Quant a la substance de la concertation tous les points bien-connus ont fait l'objet de la discussion, a savoir la priorite d'honorer les engagement souscrits vis-a-vis des pays adherents, la necessite de regler les deux grand problemes d'actualite (elargissement et poids du passe) en dehors de la marge de manoeuvre formelle du P.E., les taux d'augmentation en budget communautaire par rapport aux budgets nationaux.

Enfin, les delegations espagnole et portugaise ont de nouveau presente leur preoccupation quant a l'incidence du Projet de Budget du Conseil sur leur position nette au budget communautaire ainsi que sur leur problemes structurels economiques. Un pays avec un taux de chomage qui est le double de la moyenne communautaire et la moitié de son produit national brut comme c'est le cas pour l'Espagne ne pourrait pas finir en position de contributeur net.

Devant la presse Monsieur CHRISTOPHERSEN a souligne sa satisfaction, notamment vis-a-vis du resultat acquis en matière des incidences financieres de l'elargissement en rappelant l'avertissement qu'il avait lance a ce sujet a l'issue de la premiere lecture en septembre dernier au Conseil (voir IP 400).

Il a regretté que le poids du passe n'ait pas ete allege davantage par une dotation plus importante en credits de payments mais il s'est refere au rapport que la Commission s'est engage a faire avant la fin de l'annee.

En reponse a des questions, Monsieur CHRISTOPHERSEN a refuse pour des raisons de principe, de donner des indications sur la position nette des pays adherents sur base de ce projet, tout en soulignant qu'il y avait unanimité au sein du Conseil a respecter son engagement d'éviter a ce que ces pays se trouvent en position de "contributeur net" dans les premières années apres l'adhesion.

Quant a la marge disponible dans le cadre du plafond TVA de 1,4 % il est sur base de ce projet d'environ 3.000 MUCE, le taux TVA moyen pour les 10 Etats Membres (sauf le Royaume-Uni et RFA) etant evalue a 1,25 %.

Pour l'arret definitif du budget par le P.E. en decembre prochain Monsieur CHRISTOPHERSEN a demonstre un optimisme modere en soulignant particulierement l'attitude tres responsable demontrée par le P.E. jusqu'au stade actuel de la procedure.

Amities,
H. PAEMEN, COMEUR///

M.O. 